

## DÉCLARATION DE LINCOLN ELECTRIC SUR L'ESCLAVAGE MODERNE

### OBJECTIF ET PORTÉE

La société Lincoln Electric du Canada, S.E.C., ainsi que les sociétés affiliées signataires (ci-après collectivement appelées « Lincoln Electric »), s'engagent à respecter les droits de la personne reconnus à l'échelle internationale et à se conformer à toutes les lois applicables dans le cadre de ses activités mondiales, comme indiqué dans notre Politique sur les droits de la personne. Conformément à cet engagement, Lincoln Electric s'efforce de prévenir, d'identifier et d'éliminer l'esclavage moderne, y compris le travail forcé, le travail des enfants et la traite de personnes, dans l'ensemble de ses opérations mondiales.

### NOTRE ENTREPRISE

La société Lincoln Electric du Canada, S.E.C. est établie à Toronto, en Ontario, au Canada, et les entités affiliées signataires supplémentaires sont Lincoln Electric Automation, Inc., située à Fort Loramie, Ohio, États-Unis; et Fori Automation, LLC, située à Plymouth, Michigan, États-Unis.

Ces entités sont des fabricants mondiaux de produits de soudage, d'équipements de soudage à l'arc, de consommables de soudage, d'équipements de découpe au plasma et à l'oxycoupage, de systèmes de soudage robotisés, de systèmes laser, de découpe et de moulage, ainsi que de systèmes automatisés de manutention, d'assemblage, de test et de soudage, entre autres produits et services.

Lincoln Electric dispose d'un réseau mondial de distributeurs, de bureaux de vente et de sites de fabrication. Lincoln Electric possède également un réseau de fournisseurs dans plusieurs pays, fournissant divers produits finis et services à l'entreprise.

La société mère ultime de Lincoln Electric est Lincoln Electric Holdings, Inc., dont le siège est situé à Cleveland, Ohio, États-Unis. Les politiques de durabilité – telles que notre Politique sur les droits de la personne – sont établies au niveau du groupe et adoptées par les sociétés du groupe comme Lincoln Electric. Lincoln Electric Holdings, Inc. n'est pas une entité déclarante en vertu de la Loi canadienne sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement (la « Loi »).

### NOTRE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Lincoln Electric s'attend à ce que ses fournisseurs ayant des relations contractuelles directes avec Lincoln Electric (« Fournisseurs directs ») mènent toutes leurs transactions commerciales dans le respect des droits de la personne et en conformité avec toutes les lois applicables, y compris, sans s'y limiter, les lois relatives au travail forcé et au travail des enfants. Les chaînes d'approvisionnement de Lincoln Electric s'étendent sur de nombreuses régions, notamment l'Amérique du Nord, l'Amérique centrale, l'Amérique du Sud, l'Asie, l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique.

### RISQUES D'ESCLAVAGE MODERNE

Lincoln Electric n'a connaissance d'aucune situation d'esclavage moderne au sein de ses propres activités ni dans celles de ses Fournisseurs directs. Par conséquent, Lincoln Electric estime que le risque d'esclavage moderne est faible dans ses opérations ainsi que dans celles de ses Fournisseurs directs. Néanmoins, dans le cadre de sa diligence raisonnable, Lincoln Electric reconnaît que des risques d'esclavage moderne peuvent potentiellement exister dans ses chaînes d'approvisionnement et a donc pris des mesures pour traiter ces risques, comme décrit ci-dessous.

### MESURES PRISES POUR ATTÉNUER LES RISQUES D'ESCLAVAGE MODERNE

- **Politiques:** Nos politiques, y compris notre Politique sur les droits de la personne, notre Code de conduite des fournisseurs, notre Code de conduite, notre Politique anticorruption et notre Politique sur les minéraux de conflit, reflètent notre engagement à respecter les droits de la personne reconnus à l'échelle internationale et à nous conformer à toutes les lois pertinentes, y compris celles relatives à l'esclavage moderne.

- **Code de conduite des fournisseurs:** Notre Code de conduite des fournisseurs définit nos attentes à l'égard des pratiques commerciales de nos Fournisseurs directs, c'est-à-dire les fournisseurs avec lesquels Lincoln Electric entretient une relation contractuelle. Ce code permet de tenir les fournisseurs responsables en cas de non-respect des normes de l'entreprise, notamment en ce qui concerne l'esclavage moderne. Lincoln Electric ne tient pas les fournisseurs de ses Fournisseurs directs responsables de son Code de conduite des fournisseurs, mais s'attend à ce que ses Fournisseurs directs imposent leurs propres normes de conformité en matière de droits de la personne à leurs fournisseurs, conformément aux lois applicables. Nous nous réservons le droit de demander à nos Fournisseurs directs une confirmation de conformité au Code de conduite des fournisseurs. Dans le cadre de notre nouveau module de gestion des fournisseurs, BuyLinc, tous les fournisseurs intégrés au module doivent désormais lire et accepter notre Code de conduite des fournisseurs, qui couvre notamment la traite de personnes et l'esclavage moderne.
- **Conditions générales d'engagement des fournisseurs:** Les conditions générales d'achat de matériaux ou de services auprès de Fournisseurs directs de Lincoln Electric comprennent une exigence selon laquelle les Fournisseurs directs déclarent et garantissent qu'ils n'autoriseront pas l'utilisation d'esclavage, de travail forcé, involontaire ou contraint, de travail des enfants illégal, de traite de personnes ou de traite à des fins sexuelles par tout employé, agent, sous-traitant ou fournisseur dans le cadre de leurs activités ou du soutien à celles-ci, ou dans la fabrication et la distribution de produits ou services à Lincoln Electric. Ces conditions exigent également que les Fournisseurs directs identifient les pays d'origine de leurs produits et mènent une diligence raisonnable sur leur chaîne d'approvisionnement afin d'identifier l'utilisation de minéraux de conflit et de se conformer à l'article 1502 de la loi américaine Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act. Lincoln Electric exige que ses Fournisseurs directs respectent son Code de conduite des fournisseurs et se réserve le droit d'exiger une confirmation de conformité.
- **Questions et signalement:** Nous encourageons toutes les parties prenantes, fournisseurs et employés à signaler toute préoccupation liée à la conformité de l'entreprise avec la présente déclaration. Nous nous engageons à maintenir un environnement où la communication ouverte et honnête est attendue, où les représailles ne sont pas tolérées, et où les employés, dirigeants, administrateurs, fournisseurs, vendeurs et autres partenaires commerciaux se sentent à l'aise de signaler toute conduite jugée contraire à nos politiques ou aux lois applicables. Notre politique mondiale « Speak Up » fournit des informations et des conseils pour aider les individus à comprendre nos exigences en matière de signalement et les ressources disponibles pour signaler une inconduite potentielle ou poser des questions, même de manière anonyme. Bien que les personnes concernées puissent s'adresser directement à nos services de conformité ou juridiques, nous avons établi un partenariat avec EthicsPoint® pour offrir une ligne d'assistance confidentielle et une adresse courriel permettant de signaler toute activité contraire à l'éthique ou illégale impliquant Lincoln Electric ou ses employés. La ligne téléphonique sans frais est disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, pour chaque site de Lincoln Electric, avec des opérateurs parlant la langue locale. De plus, les personnes peuvent soumettre un rapport à l'adresse suivante: <https://lincolnelectric.ethicspoint.com/>.
- **Conformité et vérification:** Notre service de conformité supervise et favorise une culture d'intégrité et de conformité dans toutes nos activités mondiales afin de s'assurer que nos employés sont bien informés, correctement formés et alignés sur nos principes et les lois applicables. Nous adhérons à plusieurs directives et politiques dans le cadre de notre programme de conformité afin de garantir que l'éthique et l'intégrité demeurent au cœur de nos opérations. Dans le cadre de ce programme, Lincoln Electric a mis en place un processus de vérification pour évaluer et traiter les risques de non-conformité aux lois en général. Cette vérification est effectuée par Lincoln Electric et, dans le cas de partenaires commerciaux présentant un risque plus élevé de non-conformité, par un tiers.
- **Formation:** Notre programme de formation en conformité comprend des cours obligatoires pour nos employés non manufacturiers à l'échelle mondiale et pour d'autres membres clés du personnel, incluant une formation annuelle sur notre Code de conduite, la lutte contre la corruption et les conflits d'intérêts. D'autres formations pertinentes sont offertes périodiquement, notamment sur la traite de personnes, la lutte contre le harcèlement et l'équité en milieu de travail.
- **Mesures correctives:** Lincoln Electric s'engage à fournir des mesures correctives pour tout cas confirmé de travail forcé ou de travail des enfants dans sa chaîne d'approvisionnement, si une

telle situation devait survenir. En 2024, Lincoln Electric n'a identifié ni été informée d'aucun cas de travail forcé ou de travail des enfants dans ses opérations mondiales. Par conséquent, aucune mesure corrective n'a été nécessaire en 2024.

- **Mesures correctives spécifiques à la perte de revenu résultant des mesures visant à éliminer le travail forcé ou le travail des enfants:** Étant donné qu'aucune mesure corrective n'a été nécessaire en 2024, aucune action n'a entraîné de perte de revenu pour des familles vulnérables.

## ÉVALUATION DES MESURES PRISES POUR ATTÉNUER LES RISQUES D'ESCLAVAGE MODERNE

Nous reconnaissons que l'examen et l'évaluation de nos mesures visant à identifier et à atténuer les risques d'esclavage moderne dans nos activités et celles de nos Fournisseurs directs constituent un processus continu et évolutif, que nous nous engageons à poursuivre et à renforcer. En nous fondant sur les mesures actuellement mises en place pour atténuer ces risques, nous n'avons connaissance d'aucun cas d'esclavage moderne dans nos opérations ni dans celles de nos Fournisseurs directs. Nous avons l'intention d'évaluer régulièrement les résultats de nos actions afin de nous assurer que les risques d'esclavage moderne sont traités conformément aux lois applicables.

\*\*\*

Aux fins de conformité avec la Loi, la présente déclaration constitue le « rapport annuel conjoint » requis pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2024, pour les entités suivantes:

- *Lincoln Electric Company of Canada, S.E.C.*
- *Lincoln Electric Automation, Inc.*
- *Fori Automation, LLC*

Conformément aux exigences de la Loi, et en particulier à l'article 11 de celle-ci, j'atteste avoir examiné les renseignements contenus dans le rapport pour les entités mentionnées ci-dessus. À ma connaissance, et après avoir exercé une diligence raisonnable, j'atteste que les renseignements contenus dans le rapport sont véridiques, exacts et complets à tous égards importants aux fins de la Loi, pour l'année de déclaration mentionnée ci-dessus. J'ai l'autorité nécessaire pour engager les entités énumérées ci-dessus.

### For Lincoln Electric Company of Canada, LP

Full name: Susan Prewitt

Title: Assistant Secretary, Lincoln Electric International Holding Company, parent of Lincoln Electric Company of Canada, LP

Date: 05/30/2025 | 12:10 EDT

Signature:

DocuSigned by:  
Susan Prewitt  
988464FA81A943B...

### For Lincoln Electric Automation, Inc. and Fori Automation, LLC

Full name: Susan Prewitt

Title: Secretary

Date: 05/30/2025 | 12:10 EDT

Signature:

DocuSigned by:  
Susan Prewitt  
988464FA81A943B...